



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU

JEUDI 24 OCTOBRE 2024 A 20 H 30

(établie conformément aux dispositions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal réuni en séance ordinaire :

PERSONNEL

2024-61 Renouvellement adhésion CNAS CDAS pour 2025

Nbre de membres en exercice	14
Nbre de membres présents	8
Nbre de procuration	2
Nbre de membres ayant pris part au vote	10

VOTE	
POUR	10
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	10

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

FINANCES

2024-62 Décision modificative n°2- budget annexe locaux commerciaux

Nbre de membres en exercice	14
Nbre de membres présents	8
Nbre de procuration	2
Nbre de membres ayant pris part au vote	10

VOTE	
POUR	10
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	10

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

2024-63 Souscription emprunt « attente subventions multiple rural » - budget annexe locaux commerciaux

Nbre de membres en exercice	14
Nbre de membres présents	8
Nbre de procuration	2
Nbre de membres ayant pris part au vote	10

VOTE	
POUR	10
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	10

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

DOMANIALITE

2024-64 Régularisation voie impasse déchetterie

Nbre de membres en exercice	14
Nbre de membres présents	8
Nbre de procuration	2
Nbre de membres ayant pris part au vote	10

VOTE	
POUR	10
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	10

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

DEFENSE INCENDIE

2024-65 Implantation point eau incendie - sesquièrre

Nbre de membres en exercice	14
Nbre de membres présents	8
Nbre de procuration	2
Nbre de membres ayant pris part au vote	10

VOTE	
POUR	10
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	10

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

DECISIONS

Conformément à l'article L2122-23 du CGCT et suite délibération du conseil municipal n°2024/45 du 25 juin 2024 donnant délégation au Maire les attributions définies à l'article L2122-22 du CGCT, le Maire rend compte à l'assemblée communale des décisions prises dans le cadre de ces délégations, à savoir :

- 2024-06 Commande bornage pour régularisation emprise de la voirie communale-impasse de la déchetterie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30

Carlux, le 28 octobre 2024

Le Maire,
Michel LEMASSON



Conformément à la délibération n°2022/35 du 23/06/2022 la publicité des actes se fait par publication papier : la consultation des registres de délibérations est possible dans les locaux de la mairie à ses horaires d'ouverture.